



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS : BC-17-11

AFFICHAGE INTERNE et EXTERNE : Du 05-02-2018 au 18-02-2018

TECHNICIENNE-INTERPRÈTE OU TECHNICIEN-INTERPRÈTE

Remplacement durée indéterminée

À TEMPS PARTIEL : 74, 2857% (26 heures/semaine)

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Monsieur Abdelkarim Adjaïlia, direction

LIEU DE TRAVAIL : École polyvalente Lavigne

NATURE DU TRAVAIL :

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à interpréter à l'intention d'élèves sourds ou malentendants le message parlé des personnes avec qui l'élève doit communiquer durant les cours et les autres activités reliées à la vie éducative.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES :

La personne salariée de cette classe d'emplois interprète simultanément et intégralement le message parlé des enseignantes ou enseignants et d'autres personnes, lors des cours et autres activités reliés à la vie éducative des élèves sourds ou malentendants en se servant de différents modes de communication. De plus, elle interprète simultanément et intégralement le message de l'élève à l'intention de ces mêmes personnes.

Elle assiste les élèves afin de faciliter leur apprentissage et leur intégration scolaire et sociale.

Elle peut être appelée, dans le cas où l'élève, en plus de son handicap auditif, présente des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, à lui fournir une assistance appropriée.

Elle peut être appelée à participer à différentes rencontres afin de convenir des signes à utiliser pour des notions qui n'ont pas encore été interprétées ou aux rencontres visant à élaborer un plan d'intervention afin de transmettre ses observations quant au comportement, aux difficultés d'adaptation et aux difficultés d'apprentissage d'une ou d'un élève et applique les mesures retenues dans les limites de sa fonction.

Elle peut être appelée à initier des techniciennes et techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

CONCOURS : BC-17-11 suite

QUALIFICATIONS REQUISES :

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans une technique appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir au moins deux (2) années d'expérience en interprétariat.

Autres exigences :

Selon le cas, connaître un ou des modes de communication appropriés : le français signé, le langage parlé complété (L.P.C.), la langue des signes québécoise (L.S.Q.), l'American Sign Language (A.S.L.), le pidgin ou « l'oralisme ».

EXIGENCE(S) PARTICULIÈRE(S) :

Avoir réussi l'examen de la capacité linguistique de la C.S. de la Rivière-du-Nord ou être en mesure de démontrer qu'il a réussi avec succès un examen comparable.

HORAIRE DE TRAVAIL :	Lundi : 9 h 50 à 16 h 10 Mardi au vendredi : 10 h à 16 h 10
TAUX HORAIRE :	21,59 \$ à 30,75 \$
ENTRÉE EN FONCTION :	À déterminer

PERSONNES INTÉRESSÉES À L'INTERNE :

Les personnes intéressées doivent postuler en ligne avant le **18 février 2018 à 16 h** par intranet au www.csrndn.qc.ca. Pour ce faire, cliquez dans la section « Informations générales » et choisissez «SRH – concours internes». Cliquez sur le numéro du concours correspondant. Lorsque le concours s'affiche, cliquez sur la souris bleue afin de pouvoir postuler.

PERSONNES INTÉRESSÉES DE L'EXTERNE :

Les personnes intéressées ont jusqu'au **18 février 2018 minuit** pour soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour soit par Fax : (450) 438-2551 ou soit par courriel à l'attention de madame Anick De Lamirande à l'adresse électronique suivante: delamirandeA@csrndn.qc.ca en précisant le numéro de concours **BC-17-11**.